

# La colère de la famille de Luka, élève sourd, privé d'accompagnante à l'école

Morgane Heuclin-Reffait

3-4 minutes

---

**"On est tristes et en colère"** : dans ses gestes, Emilie, la maman de Luka, laisse transparaître son désarroi. Son fils, malentendant comme elle, se voit **privé cette année de son AESH qui accompagne les élèves handicapés** en classe. Sa rentrée en grande section se fait sans personne pour signer et traduire ce que disent son enseignant et ses camarades. Ce n'est pas tant un problème d'effectif que de nouvelles règles administratives : incompréhensible pour la famille.

## Nouvelle organisation du travail des AESH

En cette rentrée 2020, le travail des AESH n'est plus organisé de la même façon, avec la généralisation d'un nouveau dispositif : le PIAL, auquel chacun des accompagnants d'élèves handicapés est rattaché. Cette structure signifie désormais qu'**un AESH est désormais rattaché soit au premier degré (maternelle et élémentaire), soit au secondaire (collège et lycée)**.

*"Depuis deux ans, l'AESH de Luka s'occupe en parallèle d'un lycéen également sourd, explique Emilie, dont une amie traduit les gestes. Désormais, **elle ne peut plus cumuler**. Elle s'occupe donc toujours de ce lycéen, et d'un autre qui n'est pas malentendant, pour qui une AESH ne sachant pas signer conviendrait"*.

## Une scolarité menacée

**Depuis mardi, Luka est donc en classe sans personne pour l'aider.** Tenable pour les premiers jours, *"mais au bout d'une, deux, trois semaines, ce ne sera plus possible, alerte sa mère. Il n'y a **pas d'autre AESH qui connaît le langage des signes dans le secteur**, lui en attribuer une qui ne sait pas signer n'aurait pas de*

sens".

Que ce soit juste pour des raisons administratives, ça nous révolte !



Luka, sa mère Emilie et leur amie qui s'occupe de la traduction ©  
Radio France - Morgane Heuclin-Reffait

Une dérogation au vu de la situation est-elle envisageable ? L'école a beau s'être mobilisée également, pour l'heure, rien ne bouge.

**Contactés, les services de l'Education Nationale n'ont pas répondu à nos sollicitations.** C'est la scolarité de Luka qui est en suspens : *"aujourd'hui, il a le niveau et les compétences pour suivre en classe, mais \_sans AESH qui adapte la pédagogie, il risque d'avoir des difficultés à passer en CP\_, lance Emilie. On voudrait garder Luka en école ordinaire et ne pas le mettre en institution, ses camarades de classe sont maintenant devenus ses amis".*

*"L'AESH ne fait pas que la traduction : elle fait comprendre les comportements, \_elle permet l'inclusion au-delà de la scolarité\_, explique la mère de Luka. Aujourd'hui, personne ne peut expliquer à Luka les gestes barrières à l'école par exemple, pourquoi il ne peut plus échanger ses crayons".* Sans l'AESH, c'est la frustration de ne pouvoir communiquer qui risque de prendre le dessus, avec l'impact sur le comportement de Luka, et donc sa scolarité.